



AVIS AU PUBLIC

Loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Conformément aux dispositions de l'article 24, §1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la **demande d'autorisation** plus amplement décrite ci-dessous a été déposée auprès de l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) :

Référence AGE:	EAU/AUT/22/0782	
Objet de la demande :	la gestion des eaux dans le cadre de l'extension d'un site agricole (étable pour 495 bétails laitier)	
Requérant	Agro-Projekt S.A. pour le compte de Monsieur Serge Steichen (Dellferme)	
Adresse :	Maison 7, L-9144 Lehrhof	
Date de la demande :	28.07.2022	
Lieu et numéro cadastral	Lehrhof	plusieurs numéros B Dellen
Début de l'affichage :	26.08.2022	
Fin de l'affichage :	05.10.2022	
Remarque(s) :		

Grosbous, le 24.08.2022
pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le président,

le secrétaire

